CFPPA - OFA







CFPCA Formation professionnelle & Apprentissage Yssingeaux

RNCP: 38093 **BP REA** 2 ANS - NIV. 4

CHEF D'ENTREPRISE ou SALARIE AGRICOLE

Apprentissage

OBJECTIFS DE FORMATION

> OBTENIR le **Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole** de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

> SE FORMER à la maîtrise des techniques de productions animales et végétales, de commercialisation et de gestion d'entreprise, ceci en fonction d'orientations choisies (polyculture élevage, élevage équin,...).

> Préparer son projet d'installation ou d'insertion professionnelle (salariat).

> Obtenir la capacité professionnelle pour s'installer et avoir accès aux aides à l'installation.

> METIERS VISES salarié agricole, agent de remplacement, chef d'entreprise, responsable de ferme équestre

- **Activités:** Production, Gestion, Pilotage commercialisation.

LES PLUS

+ Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais
+ Accompagnement à la recherche de maître d'apprentissage
+ Visites d'exploitation et accompagnement sur le projet
+ Travaux pratiques sur exploitation laitière, centre équestre et atelier agro-alimentaire
+ Facilité d'hebergement et de restauration (nous contacter)

INFO

> ORGANISATION

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Accès également possible par la voie de la formation professionnelle continue)
- 1050h de présence en centre soit 15 semaines/an (De Octobre à Juin) soit 30 semaines au total

> EVALUATION - CERTIFICATION

- Le diplôme est optenu par la réussite aux épreuves UC (Unités Capitalisables) - contrôle continu
- Le passage des épreuves se déroule au centre de formation (sujets validés par la DRAAF)
- Chaque UC obtenu permet la validation d'un bloc de compétences
- Possibilité de valider le 4C (transports animaux vivants) option équin ou bovin.
- Formation à la conduite d'engins en sécurité
- Validation CERTIPHYTO

> POURSUITE D'ETUDE Certificat de Spécialisation (CS) en élevage ou agroéquipement par exemple. Passerelle possible vers des BTSA

NOS INDICATEURS 2026

Réussite : 67%

Satisfaction : 73%

Insertion : 81 % (18 mois après la formation pour la promo 2024).

Certificateur: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
Date enregistrement certification: 01/01/2024
Date échéance certification: 01/01/2029

CFPPA - OFA

CONTENU FORMATION

> DIPLOME EN 7 CAPACITÉS

C1 - Bases en Biologie, Ecologie, Politiques agricoles, Etude systèmes agricoles

C2 - Piloter un système de production (Méthode PERFEA) + Gérer le travail

C3 - Production animale et végétale (options : polyculture élevage / maraîchage / élevage équin) + Agronomie

C4 - Gestion économique, administrative et financière de l'entreprise

C5 - Mise en marché des produits de l'entreprise

2 UCARES au choix **parmi :**

- Conduire en sécurité des engins de chantiers
- Transformer la production de viande,
- Transformer la production de fruits et légumes,
- Mettre en oeuvre une animation dans l'exploitation
- Éduquer un jeune équidé de la naissance à la préparation au débourrage
- Mettre en oeuvre une activité de pension équine
- Mettre en oeuvre la traction animale pour la réalisation de travaux agricoles.
- Réaliser les opérations de production de l'atelier maraîchage option:**petits fruits**

LES SPECIFICITES

+ INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours possible en fonction de l'expérience, du parcours antérieur et des résultats de positionnement
- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

- Les séquences pédagogiques sont construites à partir de temps de face à face, de visites en entreprises, de travaux pratiques sur plateaux techniques, ou encore de temps d'individualisation.
- Une place importante est accordée à la pédagogie de l'alternance grâce au carnet de liaison et à la récupération du vécu en entreprise

MODALITES

> PUBLIC CIBLE

Avoir un projet en agriculture et moins de 30 ans

> PRE-REQUIS / SELECTION

- Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat (dérogation possible sous certaines conditions).
- Satisfaire à l'un des critères suivants :
  * Etre titulaire d'un CAP ou BEP
  ou * autre diplôme de niveau supérieur.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec un employeur
- Entretien de positionnement

> INSCRIPTION

- Dossier d'inscription complet
- Attestation d'engagement de l'employeur ou contrat d'apprentissage
- Il est conseillé de rechercher un Maître d'apprentissage dès le premier semestre de l'année en cours pour signature du contrat d'apprentissage de Juin à Septembre
- Démarrage de la formation en Octobre

COÛT - REMUNERATION

> Prise en charge assurée par l'OPCO
> Niveau de Prise en Charge: **7090€**
> Prévoir une tenue de travail adaptée

> REMUNERATION APPRENTI

Age	1ère année	2ème année
16 - 17 ans	31% du SMIC	41% du SMIC
18 - 20 ans	44% du SMIC	52% du SMIC
21 - 25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC
26 ans et +	100% du SMIC	100% du SMIC

> **Des aides pour l'employeur** sous conditions

CONTACT

> Emeline BERAUD - 04.71.65.70.69
> cfppa.yssingeaux@educagri.fr



CFPPA - OFA
Yssingeaux

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la règlementation en vigueur.

50 impasse les Epicéas - BP 41
Choumouroux
43200 YSSINGEAUX
Tel: 04.71.65.70.69
cfppa.yssingeaux@educagri.fr
www.lyceegeorgesand.com

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

EPLEFPA du Velay Yssingeaux

CAPIAT

La Région Auvergne-Rhône-Alpes Formation